AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1907
FR0011341205-FS0953

13 novembre 2025

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

NANOBIOTIX

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 10 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société NANOBIOTIX et détenir, indirectement, à cette date, 2 549 987 actions NANOBIOTIX représentant autant de droits de vote, soit 5,29% du capital et 5,07% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 508 058	5,20	2 508 058	4,98
Goldman Sachs & Co. LLC	41 929	ns	41 929	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**2 549 987**	**5,29**	**2 549 987**	**5,07**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions NANOBIOTIX hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions NANOBITIX détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 4 novembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 208 831 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions NANOBIOTIX et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 4 novembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 48 100 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 5 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 octobre 2027 et le 30 octobre 2035.

[1] Sur la base d'un capital composé de 48 237 471 actions représentant 50 318 257 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par courrier reçu le 11 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société NANOBIOTIX et détenir indirectement, à cette date, 2 502 149 actions NANOBIOTIX représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et 4,97% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 501 677	5,19	2 501 677	4,97
Goldman Sachs & Co. LLC	472	ns	472	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**2 502 149**	**5,19**	**2 502 149**	**4,97**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions NANOBIOTIX hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 5 novembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 342 636 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions NANOBIOTIX et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 5 novembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 49 148 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 3 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 octobre 2027 et le 29 octobre 2035.

3. Par courrier reçu le 13 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société NANOBIOTIX et détenir, indirectement, 2 521 808 actions NANOBIOTIX représentant autant de droits de vote, soit 5,23% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 515 454	5,21	2 515 454	4,999
Goldman Sachs & Co. LLC	5 423	0,01	5 423	0,01
Goldman Sachs Asset Management L.P.	931	ns	931	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**2 521 808**	**5,23**	**2 521 808**	**5,01**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions NANOBIOTIX hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions NANOBITIX détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 286 594 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions NANOBIOTIX et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 49 349 actions NANOBIOTIX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 3 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 octobre 2027 et le 29 octobre 2035.